

Fiches presse

Annecy le 28 septembre 2024

La fête du bois et de la forêt



Contact presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | fmoreau@grandannecy.fr

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | fergus.mordacq@ajuste-communication.fr

www.grandannecy.fr

Les forêts du Grand Annecy

Un enjeu majeur pour le Grand Annecy

Avec 47 % du territoire de l'Agglomération du Grand Annecy boisé ou forestier, la forêt est un élément essentiel de sa stratégie dans le cadre notamment du pacte pour le climat. C'est également une ressource majeure en énergie renouvelable, la filière bois représente 1650 emplois et c'est un réservoir de biodiversité incomparable.

Menace

Mais elle est de plus en plus vulnérable et connaît aujourd'hui de nouvelles menaces liées au réchauffement climatique, notamment le risque incendie ou des menaces sanitaires, comme le scolyte. Elle est par ailleurs sous la pression d'une fréquentation accrue et de conflits d'usage entre publics de loisirs et professionnels

Enjeu majeur

C'est pourquoi le Grand Annecy a décidé de faire de la forêt et de la gestion des espaces naturels un enjeu majeur. Patrick Leconte, élu du Grand Annecy a ainsi été nommé conseiller délégué à la filière bois. L'agglomération du Grand Annecy a aujourd'hui un rôle moteur dans l'animation des acteurs

Réunis au sein des Rencontres de la Forêt, du Bois et de l'Arbre, démarche fédératrice initiée par l'Agglo en 2023, forestiers privés et publics, élus des communes forestières et associations d'usagers de la forêt, travaillent ensemble sur les réponses à apporter. Une dynamique inédite, portée par un constat commun, qui doit orienter les élus du Grand Annecy sur des actions et moyens concrets à mettre en œuvre dès 2025.

Chiffres clés dans le Grand Annecy

- 47% du territoire de l'agglomération du Grand Annecy
- 23 300 hectares d'espaces boisés
- 30 000 arbres plantés par l'Agglo et 40 000 d'ici la fin de l'année
- 250 000 arbres plantés à l'horizon 2050
- 59% de forêts privées
- 11 000 propriétaires privés
- 1650 emplois dans la filière bois
- 11% des émissions de CO2 séquestrées par les forêts

La forêt au Grand Anncy

Une grande diversité de forêts dans le Grand Anncy

Différents types de reliefs et de sols se côtoient sur notre territoire : la forêt s'adapte à des conditions variées d'altitude, de pente, d'exposition... Ainsi, on trouve des essences d'arbres diverses :

- des résineux dans les secteurs de montagne, épicéa et sapin
- des feuillus à plus basse altitude : hêtre, chêne sessile, chêne pubescent, frêne... mais aussi peupliers et saules en bordure des cours d'eau.



Une forêt multifonctionnelle

Les arbres et la forêt sont un patrimoine vivant qui embellissent nos paysages, mais, qui au cœur d'un écosystème complexe et organisé, rendent de nombreux services dans différents domaines, sociétal, économique et écologique.

Espace de loisirs et de ressourcement

Lieu de détente et de repos, vastes espaces de nature pour courir, marcher, s'amuser, se ressourcer... La forêt offre, dans tout le territoire de l'agglomération, la quiétude et la fraîcheur de ses sous-bois, la beauté de ses arbres remarquables et de ses paysages : une richesse à respecter et à préserver.

Source de bois local

Espace de production, tant pour le bois de construction que pour le bois de chauffage, la forêt est un atout pour l'économie locale, avec une filière bois dynamique, forte de 1 650 emplois. Issu d'une exploitation durable qui participe à l'entretien et au renouvellement de la forêt, le bois à tout pour plaire : matériau durable, il continue à stocker du carbone, même une fois coupé. Il faut savoir par ailleurs qu'on ne coupe que 25 à 30 % de ce qui pousse chaque année.



©JM Favre/Wooloomooloo/Grand Anancy

Une forêt multifonctionnelle

Refuge pour la biodiversité

Les arbres abritent 80 % de la biodiversité terrestre. Sous la voûte forestière, végétaux, champignons, animaux et micro-organismes ont tissé des liens d'interdépendance et contribuent à l'équilibre de l'écosystème forestier. À la diversité des essences et générations d'arbres répond la diversité des espèces animales et végétales qu'elles abritent, dont certaines remarquables et protégées : sabot de Venus, lucane cerf-volant, gélinotte des bois, tétraslyre, sonneur à ventre jaune...

Puits de carbone

A travers la photosynthèse, les arbres absorbent du CO₂ et rejettent de l'oxygène, épurant au passage notre air d'une grande partie des particules polluantes. Mais ce n'est pas tout : durant toute leur phase de croissance, les arbres (feuilles, troncs, branches...) stockent le carbone qu'ils ont capté. Dans l'agglomération du Grand Anancy, 11 % des émissions de CO₂ sont ainsi séquestrées par les forêts.

Protection contre les risques naturels

Remparts contre l'érosion des sols, les arbres nous protègent des glissements de terrain ou des éboulements : c'est particulièrement le cas sur les bords du lac d'Anancy, où la forêt revêt un rôle de protection majeur contre les chutes de blocs notamment. Autre qualité : les arbres agissent comme de véritables éponges, absorbant de grands volumes d'eau, captée par leurs feuilles, branchages et réseau de racines. Résultat : une eau filtrée et purifiée, et une réduction du risque d'inondation ou de crues.



©JM Favre/Wooloomooloo/Grand Anancy

Les actions portées par l'Agglomération du Grand Annecy

Les Rencontres de la Forêt, du Bois et de l'Arbre

Les Rencontres de la Forêt, du Bois et de l'Arbre, lancées par les élus du Grand Annecy lors de la Biennale du climat, en octobre 2023, associent les experts, propriétaires, gestionnaires et usagers de la forêt, les communes et les institutions, et prochainement le grand public. Il s'agit de groupes de travail qui se réunissent selon les besoins autour de 7 enjeux prioritaires :

- aménagement du territoire
- vulnérabilité des forêts (risques sanitaire et incendie)
- filière bois,
- conciliation des usages
- végétalisation et les arbres en ville
- stratégie foncière
- moyens humains et financements.

Objectif de cette démarche commune : construire une feuille de route en faveur de la préservation des forêts du Grand Annecy, tout en confortant les actions déjà en cours.

250 000 arbres

Déjà 33 000 arbres ont été plantés dans le cadre de ce dispositif mis en place par l'Agglomération depuis 2021 et 40 000 d'ici la fin de l'année. En forêt publique et privée, chez les particuliers, dans les communes, les vergers... l'objectif est d'accélérer la végétalisation du territoire de l'Agglomération du Grand Annecy.

Les propriétaires forestiers privés peuvent bénéficier d'une aide du Grand Annecy pouvant couvrir jusqu'à 80% du montant des travaux de plantation. Ils peuvent se rapprocher de l'UFP 74 - Fransylva pour connaître les modalités et Le CNPF les accompagne techniquement tout au long de l'opération.



©JM Favre/Wooloomooloo/Grand Annecy

Les actions portées par l'Agglomération du Grand Annecy

La bourse foncière forestière

La forêt privée, qui compte 11 000 propriétaires dans le Grand Annecy, est morcelée en de multiples parcelles parfois petites et inexploitable. Pour lever ce frein au déploiement d'une gestion responsable de la forêt, une bourse foncière locale a été mise en place par l'Agglomération du Grand Annecy et les 2 principaux acteurs de la forêt privée, l'UFP 74 – Fransylva et le CNPF. Accessible via le site « La forêt bouge », elle facilite les échanges, ventes et achats de parcelles entre propriétaires.

Le projet sylvicole territorial

Afin de mettre en place une activité de sylviculture adaptée aux besoins du territoire, l'Agglomération du Grand Annecy élabore un projet sylvicole territorial (PST) avec l'ensemble des gestionnaires forestiers et l'association Sylv'ACCTES. Objectif : déterminer avec des experts des "itinéraires" de sylviculture sur le territoire, c'est à dire les interventions successives à réaliser pour atteindre le ou les objectifs fixés par le plan de gestion forestier. Dans le cadre de ces itinéraires, qui diffèrent suivant le type de forêt, des aides financières sont possibles et s'élèvent jusqu'à 50 % du montant des travaux en forêt publique, 70% en forêt privée.



Contact presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | fmoreau@grandannecy.fr

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | fergus.mordacq@ajuste-communication.fr

www.grandannecy.fr



Présentation des membres de l'association J'aime la forêt – Haute-Savoie



L'Office National des forêts – ONF

L'Office national des forêts (ONF) est un acteur majeur de la filière forêt-bois. En Métropole et en Outre-mer, l'ONF gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales. A la suite du précédent Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, l'ONF a signé un contrat avec l'Etat pour la période 2021-2025. Élaboré en concertation avec les différentes parties prenantes de l'ONF, ce contrat Etat-ONF s'inscrit au regard des défis que rencontre la forêt face au changement climatique et du potentiel qu'elle représente par la valorisation des matériaux bois dans l'atténuation du réchauffement climatique. Il comprend 4 orientations stratégiques :

- l'ONF, gestionnaire unique du régime forestier, au service de la gestion durable, multifonctionnelle et du renouvellement des forêts publiques face aux défis du changement climatique ;
- l'ONF au cœur de la performance et de l'excellence de la filière bois et de son développement, au service de l'emploi, de l'économie et de la neutralité carbone ;
- un établissement contribuant à des objectifs sociétaux, environnementaux et territoriaux en forêt publique et au-delà ;
- un établissement public performant, autour d'un modèle économique restauré, de compétences confortées, d'un dialogue permanent et de qualité et d'une efficience accrue.

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts (ONF) rassemble 8 200 professionnels.

Dans l'Hexagone et en outre-mer, l'ONF gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales.



Présentation des membres de l'association J'aime la forêt – Haute-Savoie



COFOR

L'association des Communes forestières de Haute-Savoie est une association d'élus au service des collectivités du département. Créée en 1932, l'association œuvre pour défendre les intérêts de la propriété forestière en général et, en particulier, des domaines forestiers communaux et intercommunaux. Pour cela, elle accompagne les communes et communauté de communes dans leurs projets, représente les communes auprès des partenaires de la filière et des institutions publiques et, forme et informe les élus sur les sujets qui les intéressent en liens avec la forêt et la ressource bois.

Le conseil d'administration de l'association est composé d'élus locaux, régionaux et nationaux et dispose d'un salarié à temps complet afin d'assurer ses missions auprès des collectivités de Haute-Savoie



Présentation des membres de l'association J'aime la forêt – Haute-Savoie



Le Centre National de la Propriété Forestière - CNPF

Le CNPF est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : quelques 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit environ 23% du territoire. Placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ses principales missions sont les suivantes :

- orienter la gestion des forêts privées : il agréé les documents de gestion durable, qui prévoient la gestion d'une propriété sur 10 à 20 ans. Tout propriétaire de plus de 20 ha doit avoir un plan simple de gestion agréé ;
- conseiller et former : il réalise des études et des expérimentations sur la forêt, puis vulgarise les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires en les formant et les informant ;
- regrouper la propriété privée : la forêt privée étant très morcelée, le CNPF regroupe les propriétaires pour réaliser des projets de desserte, mobiliser les bois, regrouper les chantiers d'exploitation, mutualiser les coûts de travaux forestiers...



Présentation des membres de l'association J'aime la forêt – Haute-Savoie



UFP 74 : Union des Forestiers Privés - Délégation départementale de Fransylva

L'UFP74 est un syndicat composé de propriétaires forestiers sylviculteurs de Haute-Savoie. Toute personne propriétaire d'un terrain forestier peut adhérer, quelle que soit la surface possédée.

L'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie est composée en 6 sections : Bauges, Bornes-Aravis, Chablais, Faucigny, Pays du Mont-Blanc et Salève-Albanais-Genevois. Dans chacune des sections, un technicien forestier du Centre Régional de la Propriété Forestière est à votre disposition pour vous guider et vous informer.

L'Union des Forestiers Privés 74 intervient d'une manière générale dans l'étude et la défense de la forêt de Haute-Savoie. Elle assure : La diffusion d'informations sylvicoles à ses membres ; La communication sur le rôle de la forêt dans l'environnement ; L'exploitation et la participation à la gestion durable des forêts ; La protection de l'environnement.

L'Union représente également les droits ainsi que les intérêts matériels et moraux des propriétaires forestiers sylviculteurs du département.

4 rôles principaux

1. La représentation et la défense de la forêt privée de Haute-Savoie
2. La participation au développement de la filière forêt bois
3. La sensibilisation sur le rôle de la forêt dans l'environnement
4. L'accompagnement des sylviculteurs dans une gestion durable et responsable de la forêt

Fransylva

Fransylva assure la représentation de tous les forestiers privés auprès des instances nationales et internationales : Union Européenne, élus, pouvoirs publics, acteurs de la filière forêt-bois, partenaires, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués en forêt. Elle assure également une veille et apporte des conseils sur les enjeux juridiques, économiques et environnementaux qui concernent les forestiers.

A travers un média dédié, Forêts de France, et tout un dispositif de rencontres, d'animation des réseaux sociaux et des relations avec la presse, Fransylva s'applique à faire connaître et reconnaître les enjeux de la forêt privée.

Au quotidien Fransylva travaille avec l'interprofession France Bois Forêt et prend part aux travaux de diverses instances dans lesquelles il est indispensable que la forêt privée soit représentée.



Présentation des membres de l'association J'aime la forêt – Haute-Savoie

L'ISETA - ECA

L'ISETA-ECA est un établissement d'enseignement sur le bassin annécien avec trois sites d'enseignement pour environ 1 600 apprenants :

- **Poisy** : siège social, formations post-bac voie scolaire (BTSA Gestion Forestière, Aquaculture, ACSE, technico-commercial produits de la filière forêt bois, licence valorisation des forêts et du bois en forêt de montagne), lycée général et technologique (bac général, bac STAV) et formations voie scolaire avant-bac (services à la personnes et aquaculture)
- **Chavanod** : formations voie scolaire avant bac industrie et habitat, formations avant voie scolaire bac forêt et gestion des milieux naturels et de la faune et aménagements paysagers, classes de 4^o et 3, BTS en apprentissage « conception et réalisation de systèmes automatiques »
- **Sevrier** :
 - site dédié à l'apprentissage avec des formations avant-bac (bac pro) et des formations post-bac (BTSA, licence) (Se référer à la plaquette de présentation des formations.
 - Formation continue des salariés et des demandeurs d'emploi

L'ISETE-ECA forme des apprenants dans les secteurs d'activité suivants :

- Agriculture ; Aquaculture ; Commerce ; Eau ; Forêt ; Formations générales et technologiques ; Habitat ; Industrie ; Nature ; Paysage ; Services à la personne

L'ISETA-ECA est implantée depuis 70 ans à Annecy et reconnu sur l'ensemble des filières de formation par les professionnels facilitant ainsi la recherche de stages, de contrats d'apprentissage et d'emplois.

L'ISETA-ECA est présent à des manifestations telles que la fête de la forêt et du bois pour présenter au grand public la gestion forestière durable de la forêt en tenant compte des différentes missions attribuées à la forêt, l'exploitation forestière, la valorisation et l'utilisation du bois, la prise en compte de la protection de l'environnement et des risques naturels.